



Les actus Nouveau Regard

>> Novembre 2023

EDITO

UN CONSEIL MUNICIPAL INTERROMPU FAUTE DE QUORUM !



Depuis le début de l'année, face aux interminables conseils municipaux durant parfois onze ou douze heures comme en mars et mai dernier et se terminant donc régulièrement au petit matin, les oppositions demandent régulièrement au maire une réorganisation des conseils municipaux. Soit en les commençant à 10h ou 13h plutôt que 15h, soit en ajoutant des conseils municipaux, considérant que le maire n'a de cesse d'en réduire le nombre, seulement 7 par an avec souvent une centaine de délibérations !

Pourtant malgré les demandes réitérées et unanimes, de réaménagement ou de changement d'organisation, le maire répond systématiquement étudier la question mais aucune réponse concrète n'a été apportée aux oppositions.

Le 13 novembre, Émille Chalas est intervenue deux fois pour signifier les horaires indus de la pause dédiée au repas et des débats. Si le maire a cédé face à la pression pour faire un pause repas à ... 21h (soit plus de 6h après le début du conseil municipal), il a une

nouvelle fois botté en touche sur la question d'avancer le début du conseil municipal au matin comme c'est le cas par exemple à la métropole.

Les élus de la majorité semblent trouver eux aussi qu'il n'est pas raisonnable de terminer les conseils municipaux aussi tard car dès 23h ils n'étaient plus que 28 sur 37 à être présents, nombre insuffisant pour assurer le quorum si les élus de l'opposition partaient également.

Face aux refus constants de la majorité de la laisser travailler dans de bonnes conditions, l'opposition a souhaité signifier qu'elle n'était pas un supplétif de la majorité qui lui permette de faire passer des délibérations qu'elle n'approuve pas et a quitté la séance en mettant le groupe majoritaire face à ses responsabilités quant à son assiduité.

Faute de quorum, le conseil municipal a dû être interrompu peu avant une heure du matin alors qu'il restait encore 30 délibérations à l'ordre du jour.

Le maire a donc reconvoqué les élus le lundi 20 novembre afin de finir l'étude des délibérations restantes et la présentation des questions orales.

Retour sur le conseil municipal du 13 novembre 2023



Décision modificative et débat d'orientations budgétaires au programme du conseil municipal

Avant le vote du budget de la ville en décembre, une décision modificative, la 3ème, et le débat d'orientations budgétaires, ont été soumis au vote du conseil municipal.

Cette décision modificative avait pour principal objet d'acter le fait que la ville ne percevra pas, cette année encore, le produit de la cession de Grenoble Habitat.

Ce n'est évidemment pas une surprise. Nous l'avions annoncé lors du vote du budget 2023 mais également en 2022. Nous l'avions d'ailleurs signalé au préfet car inscrire une recette en sachant pertinemment qu'elle ne sera pas perçue frappe le budget d'insincérité... Rappelons que le conseil métropolitain a voté très majoritairement contre la vente des parts de GH par la ville de Grenoble.

Et avec cette décision modificative nous apprenons que les dépenses de fonctionnement ont continué à augmenter, que les dépenses d'investissement sont bien en deçà des prévisions de nombreux travaux prévus n'ayant pas été réalisés et que malgré les 44M€ de recettes supplémentaires que la ville a engrangées avec l'augmentation de 25% de la taxe foncière, il faut évidemment que la ville contracte un nouvel emprunt creusant encore un peu plus sa dette...

Quant au rapport d'orientations budgétaires, le 1er pour le nouvel adjoint aux finances Vincent Fristot, plutôt que de critiquer son contenu rédigé dans la lignée des précédents, Emilie Chalas a préféré esquisser ce qui attend la prochaine équipe municipale qui sera élue en 2026 autour de 4 priorités :

- Assainir la situation financière, restructurer l'offre de services publics et baisser les impôts d'autant que ce que l'actuelle majorité les a augmentés,
- Construire une ville innovante pour l'écologie, pour lutter contre la chaleur et la pollution en mobilisant les compétences et les expertises de notre territoire
- Lancer un plan de sécurité de proximité en renforçant et armant la police municipale, en installant de la gestion centralisée du domaine public avec la vidéoprotection, renforcer le pole de médiation, systématiser les travaux d'intérêt général, ...
- Permettre l'accès à l'emploi car c'est par le travail que beaucoup sortiront de la précarité, tout en accompagnant ceux qui ne peuvent plus travailler

Mais le rapport d'orientations budgétaires montre que la majorité est loin de ces préoccupations et se focalise sur des priorités bien différentes : chantier participatif pour créer un skate park, formations vélo, mission montagne, pas de création de places en crèche ni en EPAHD, fermeture de la bibliothèque du jardin de ville, fermeture des piscines...



Rapport égalité hommes femmes et rapport de développement durable

Comme chaque année, ces deux rapports doivent être présentés aux élus avant le débat d'orientations budgétaires. Comme chaque année, deux documents de communication aux belles formules, denses, ont été transmis aux élus, tardivement pour le rapport finalisé de développement durable transmis le vendredi 10 au soir que certains n'ont découvert que quelques heures avant le conseil municipal.

Le point commun à ces deux rapports a été souligné par Delphine Bense dans ses interventions : le décalage entre le discours et la réalité !

Pour le rapport égalité hommes femmes, elle a illustré son propos en citant quelques exemples montrant le décalage entre les grands principes des élus et leurs actions comme notamment : "développer la pratique du sport féminin" vs subventionner des pompoms girls !

Et pour le rapport de développement durable, l'exemple du logement social est flagrant avec le décalage entre la recette supplémentaire de 44 millions d'euros issue de la hausse de la taxe foncière justifiée par la majorité pour mettre en

place un bouclier social, et les 3 millions (moins de 7%) pour rénover thermiquement, réhabiliter et construire de nouveaux logements !

Intervention de Delphine Bense sur le rapport égalité hommes femmes

Intervention de Delphine Bense sur le rapport de développement durable



Notre vœu sur la lutte contre le harcèlement

Le 9 novembre dernier a eu lieu la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école. Cette journée a été instaurée en 2015 et pourtant l'actualité et les statistiques témoignent du long chemin qui reste à parcourir pour éradiquer un phénomène dramatique et loin d'être marginal. Que les données émanent du ministère de l'éducation nationale ou du dernier sondage commandé par l'association Marion Fraise sur le sujet de l'IFOP, les chiffres sont glaçants.

Nous avons donc proposé au conseil municipal un vœu adressé au ministre de l'éducation nationale lui demandant de mener une nouvelle politique de lutte contre le harcèlement scolaire.

Ce vœu a été adopté à l'unanimité.

Retour sur le conseil municipal du 20 novembre 2023



Oui la ligne TGV Grenoble Lyon doit être dissociée de celle des TER contrairement à ce que dit le maire !

Lors de la délibération concernant les moyens affectés aux élus de la majorité pour leurs déplacements (voiture avec ou sans chauffeur, vélo, train, avion...), Emilie Chalas a indiqué qu'elle n'avait pas de doute sur la probité du maire. Elle a cependant tenu à souligner son opinion très différente de celle du maire sur la question du train. Effectivement nous savons que les TER entre Grenoble et Lyon connaissent de nombreux dysfonctionnement car les lignes ne sont pas assez entretenues mais surtout le partage de la ligne avec les TGV impacte le cadencement des trains. Une ligne TGV dissociée est réclamée par le monde économique contrairement aux propos du maire de Grenoble en conseil municipal.

[Retrouvez l'intervention intégrale d'Emilie Chalas](#)



La procédure de sélection des candidatures pour le marché de Noël n'a pas été respectée !

Le début de conseil municipal a été mouvementé avec la présence d'un commerçant évincé du marché de Noël après de longues années de participation fidèle, qui a été expulsé de la salle du conseil municipal sur ordre du maire après une interruption de séance lors de laquelle l'adjoint concerné n'est pas allé rencontré les deux commerçants présents. Pour notre groupe le fonds du problème réside dans le non respect de la procédure prévue par délibération pour le choix des candidatures des commerçants, producteurs et artisans pour le marché de Noël 2023. La délibération prévoit en effet qu'une commission d'attribution se réunisse pour examiner et choisir les candidatures retenues, ce qui n'a pas été le cas comme l'a reconnu explicitement l'adjoint délégué au commerce.

[Vidéo de l'intervention d'Emilie Chalas](#)

Notre dernière tribune dans GreMag



N°45 - Novembre / Décembre 2023

Un maire isolé et sur le départ

Après 10 ans à la tête de notre ville, l'isolement de notre maire n'est un secret pour personne et il fait le vide autour de lui.

Il y a eu l'épisode de l'exclusion de 7 de ses élus dont 3 adjoints. Le maire n'a pas hésité à les évincer après leur prise de parole pour exprimer leur désaccord sur la hausse de la taxe foncière alors qu'ils ont finalement voté pour. C'est donc 9 élus de

moins pour la majorité en 3 ans qui ne compte plus que 37 élus sur les 59 du conseil municipal ! A ce rythme-là les élus d'opposition deviendront majoritaires à la fin du mandat !

Un autre épisode de ce triste feuilleton est intervenu lors du dernier conseil métropolitain : la délibération sur la cession des actions de la ville de Grenoble Habitat à la CDC Habitat a été rejetée à une écrasante majorité. L'ambiance était électrique. Comme en juillet, le conseil métropolitain a dû s'interrompre faute de quorum avec le départ du groupe UMA, composé majoritairement d'élus grenoblois.

Les dissensions au sein de la majorité métropolitaine sont de plus en plus exacerbées et le dialogue semble rompu entre le maire de Grenoble et le président de la métropole.

Notre maire semble de moins en moins intéressé par ce qui se passe dans sa ville au point de préférer les voyages lointains aux séances du conseil municipal ! Ce sont les oppositions qui lui ont demandé de décaler le conseil de novembre prévu initialement au même moment que son déplacement au Brésil avec une adjointe !

Autre idée du maire pour s'éloigner de la mairie : des stages pour "mieux comprendre les besoins des gens". Il fera plusieurs stages d'un mois, à temps complet, loin de Grenoble pour "éviter les liens hiérarchiques entre le maire-stagiaire et les agents qui l'accueilleront." et pendant son absence "il délèguera les affaires courantes à ses équipes.". Non vous ne rêvez pas !

Eric Piolle ne se représentera pas en 2026, il l'a annoncé. Préparons la suite ensemble, il va y avoir du travail pour rééquilibrer les comptes de la ville et s'occuper de notre quotidien pour de vrai.

Restons en contact !

Je m'abonne à la newsletter NR

<https://nouveauregard-grenoble.fr>



NOUVEAU REGARD

11 BOULEVARD JEAN PAIN, GRENOBLE
France

Vous recevez ce mail parce que vous vous
êtes inscrit sur notre site ou parce que vous
avez effectué un achat.

[Se désabonner](#)